

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

435 avenue Georges Frèche CS 10010 34173 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX

Tél : ++/33/(0)4 67 33 18 17 - Fax : ++/33/(0)4 67 33 18 30

E-mail : ifsi@crip-34.fr - Site Web : http://www.crip-34.fr



Institut de Formation en Soins Infirmiers

Promotion 2025 - 2025 / 3^e Année

2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

REFERENCES

- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier
- Décret 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux Parties IV et V du Code de la Santé Publique, Livre III - Chapitre 1^{er} : Exercice de la profession et Chapitre II : Règles professionnelles
- Projet pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Projet de formation de 3^e année.

Unité d'Enseignement U E : 2.6 S5 : Processus psychopathologiques

Semestre : 5

Compétence 4

Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostic

Cours Magistral (CM) : 30 heures

Travaux Dirigés (TD) : 10 heures

ECTS : 2

Pré-requis (référentiel de formation)

▪ UE 2.6 S2 : Processus psychopathologiques

Pré-requis institutionnels

▪ Aucun

1. Intégrer les connaissances nécessaires à la construction d'une relation thérapeutique et aux soins à donner aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de pathologies psychiatriques.

2. Développer un questionnement personnel sur les compétences et attitudes relatives à l'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale.

ELEMENTS DE CONTENU

CONTENUS	MODALITES PEDAGOGIQUES et Heures		INTERVENANTS
	CM	TD	
<p>Les urgences psychiatriques</p> <p>Les processus psychopathologiques à expression somatique</p> <p>Les troubles névrotiques</p> <p>Les troubles de la personnalité et du comportement</p>	16h		<p>Dr ESBERARD Jason Médecin psychiatre CHU Nîmes</p>
<p>Les troubles chez l'enfant et l'adolescent</p>	12h		<p>Equipe du service MPEA – CHU Montpellier: Dr FILLOLS Mélanie (pédopsychiatre) Dr DELLAPIAZZA Florine (pédopsychiatre) Dr ALCARAZ Céline (pédopsychiatre) Mme FRAGEY Laura (psychologue)</p>
<p>L'accompagnement soignant de la personne souffrant de troubles névrotiques</p> <p>Les psychothérapies</p>	3h	5h	<p>M. RUBI Paul IDE en psychiatrie CHU Montpellier</p>
<p>Situations d'apprentissage</p>		6h	<p>Equipe pédagogique</p>
<p>TOTAL Heures</p>	31h	11h	
<p>Evaluation sur 20 points</p>	2h		
<p>Evaluation prévue sur la semaine du 07/10/2024</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation écrite</p>	<p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exactitude des connaissances 		